Accusé de réception en préfecture

021-242100410-20130926-2013-09-26_007-DE

Date de télétransmission : 27/09/2013 Date de réception préfecture : 27/09/2013

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



GD2013-09-26_007

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 septembre 2013

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme BORSATO

Convocation envoyée le 19 septembre 2013 Publié le 27 septembre 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86 Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 86 Nombre de procurations : 12

Scrutin: Pour: 76 Abstention: 0 Contre: 0 Ne se prononce pas: 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN M. Benoît BORDAT Mme Dominique BEGIN-CLAUDET M. Pierre PRIBETICH M. Claude PICARD M. Philippe DELVALEE M. Jean ESMONIN Mme Anne DILLENSEGER M. Gaston FOUCHERES Mme Colette POPARD M. Georges MAGLICA M. Pierre PETITJEAN M. Rémi DETANG Mme Christine DURNERIN Mme Claude DARCIAUX M. Nicolas BOURNY M. José ALMEIDA Mme Nathalie KOENDERS M. Jean-François DODET Mme Marie-Josèphe DURNET-M. Jean-Philippe SCHMITT M. François DESEILLE **ARCHEREY** M. Philippe GUYARD M. Laurent GRANDGUILLAUME M. Pierre-Olivier LEFEBVRE M. Alain MARCHAND M. Patrick CHAPUIS Mme Lê Chinh AVENA M. Gilles MATHEY Mme Marie-Françoise PETEL Mme Jacqueline GARRET-RICHARD M. Jean-Claude GIRARD M. Gérard DUPIRE Mme Joëlle LEMOUZY Mme Françoise EHRE M. Jean-François GONDELLIER M. Jean-Yves PIAN M. Patrick BAUDEMENT Mme Catherine HERVIEU M. Philippe CARBONNEL M. Murat BAYAM M. Jean-Claude DOUHAIT M. Alain LINGER M. Michel BACHELARD M. Jean-Paul HESSE M. Franck MELOTTE M. Philippe BELLEVILLE Mme Badiaâ MASLOUHI M. Louis LAURENT M. Norbert CHEVIGNY M. Yves BERTELOOT M. Roland PONSAA M. Gilles TRAHARD M. Patrick MOREAU M. Michel ROTGER M. Jean DUBUET M. Dominique GRIMPRET Mme Louise BORSATO M. Patrick ORSOLA Mme Françoise VANNIER-PETIT. M. Jean-Pierre SOUMIER M. François NOWOTNY M. André GERVAIS Mme Christine MASSU

Membres absents:

M. Gilbert MENUT M. Michel JULIEN pouvoir à M. André GERVAIS M. Jean-Patrick MASSON M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH M. Joël MEKHANTAR M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD M. Christophe BERTHIER M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD M. Mohamed BEKHTAOUI Mme Elizabeth REVEL pouvoir à M. François DESEILLE Mme Françoise TENENBAUM Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Yves BERTELOOT Mme Nelly METGE Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER Mme Hélène ROY M. Mohammed IZIMER pouvoir à M. Gérard DUPIRE M. Rémi DELATTE Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Philippe DELVALEE Mme Michèle CHALLAUX M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMENT Mme Noëlle CAMBILLARD pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

GD2013-09-26 007 N°7 - 1/2

OBJET: HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Habitat à loyer modéré - DIJON HABITAT - Demande de subventions PLH - acquisition en VEFA de 13 logements (9 PLUS, 4 PLAi), "Les Pléiades", 11 rue Becquerel à Dijon

DIJON HABITAT va réaliser une opération d'acquisition en VEFA de 13 logements certifiés « bâtiments basse consommation » (BBC) situés 11 rue Becquerel à Dijon au sein du programme immobilier « Les Pléiades ». Cette opération a été financée par le Grand Dijon au titre de sa délégation 2013 de gestion des aides à la pierre.

En considération des dispositions d'intervention adoptées par le Grand Dijon relatives au financement des déficits d'opérations d'habitat à loyer modéré, DIJON HABITAT, afin d'équilibrer le bilan de ce programme, fait appel au soutien financier de la Communauté de l'agglomération dijonnaise à hauteur de :

- 117 000 € au titre des PLUS,
- 74 000 € au titre des PLAi,

représentant 10,43 % du coût prévisionnel TTC (1 830 980,79 €).

Il est précisé que le financement de ce programme repose ainsi que sur l'apport de fonds propres par l'organisme bailleur, qui aura recours à l'emprunt.

Conformément aux dispositions de la Charte communautaire, cette opération fait l'objet de réservations de logements à hauteur de 3 logements (2 PLUS, 1 PLAi) dont l'attribution devra respecter les priorités adoptées par le Grand Dijon.

Vu l'avis de la Commission,

Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'attribuer à DIJON HABITAT – 2 bis rue Maréchal Leclerc - BP 87027 - 21070 DIJON cedex-, pour l'opération d'acquisition en VEFA de 13 logements BBC (9 PLUS, 4 PLAi), situés 11 rue Becquerel à Dijon, deux subventions d'un montant total de 191 000 €, établies en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement d'intervention du Programme Local de l'Habitat (PLH):

117 000 € au titre des PLUS,

74 000 € au titre des PLAi.

- de dire que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants :
- de dire que l'attribution de ces subventions est subordonnée à la justification, par DIJON HABITAT, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

GD2013-09-26 007 N°7 - 2/2